



# L'Actu Olympique et Sportive du Loiret



La lettre d'information du CDOS

**PARIS 2024 - DÉCOUVREZ VILLAGE MAGAZINE - VILLAGE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE :** Vous souhaitez en savoir plus sur le futur village olympique et paralympique qui hébergera les athlètes pendant les Jeux de Paris 2024 et qui deviendra un quartier à vivre en phase Héritage ?



→ Découvrez le premier numéro de Village Magazine, publié par la SOLIDEO ! ... [lire la suite](#)

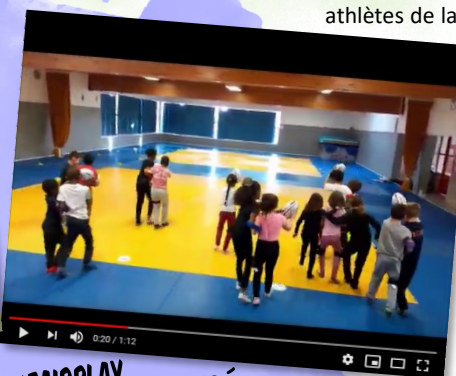


**JOJ LAUSANNE 2020 : LE BILAN DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE :** Les 3e Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Lausanne 2020 sont terminés. Les athlètes de la délégation française sont montés sur 18 podiums, y compris 7 dans des épreuves par CNO mixtes. → **Le détail des médailles...** [lire la suite](#)

#SOP2020



Du 3 au 8 février 2020  
**Semaine Olympique et Paralympique, on participe !**



#COHÉSION #ENTRAIDE #FAIRPLAY #DÉPASSEMENTDESOI #SPORTPARTAGÉ



**SPORT ET POLLUTION : QUELLE ATTITUDE ADOPTER ?** : La réponse dans cet article du Le Figaro santé avec notamment les conseils du Président d'honneur de la Fédération Française de Cardiologie, le Pr Daniel Thomas.



→ Vaut-il mieux rester chez soi plutôt que d'aller courir le long des avenues polluées ?

Faire du sport est bon pour la santé, tout le monde en convient. Et tout le monde sait aussi que la pollution de l'air n'est pas sans effet sur l'organisme. Alors certains s'interrogent : ... [lire la suite](#).



**APPEL A PROJETS FDVA "FONCTIONNEMENT INNOVATION" 2020 :** Le Fonds de Développement de la Vie Associative est un dispositif financier de l'État, de soutien au développement de la vie associative avec des priorités de financement. **L'appel à projets départemental** est disponible en cliquant sur le lien suivant : ... [lire la suite](#)



**AIDE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DU LOIRET BASÉE SUR LES EFFECTIFS - CAMPAGNE 2020 :** Le Conseil Départemental informe du lancement de la nouvelle campagne. Cette **aide financière aux associations sportives du Loiret** affiliées à des fédérations reconnues par le Ministère en charge des sports est calculée sur la base du nombre de leurs licenciés sportifs et de leurs arbitres officiels... [lire la suite](#)

